

Ville de
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS



Roquebrune-sur-Argens, le **23 FEV. 2026**

Pôle Ressources et Proximité
Direction des Ressources Humaines
Affaire suivie par : Nina DOUCHEMANE
Tél. : 04.94.19.59.41
Nos réf. : JC/JPS/BB/ND/MA

AVIS DE VACANCES DE POSTES SAISONNIERS

La mairie de Roquebrune-sur-Argens recherche, pour la saison estivale 2026, **5 agents polyvalents de restauration collective** pour la période **du 06 juillet au 21 août 2026**.

Missions principales :

- Participer aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des convives (enfants) et d'entretien des locaux d'un restaurant scolaire

Activités :

- **Préparation des salles et dressage des tables**
 - ✓ Installer les salles (chaises, matériel)
 - ✓ Mettre le couvert
- **Participer à l'assistance et à l'accompagnement des enfants pendant le temps cantine**
 - ✓ Pour les restaurants scolaires où plusieurs services sont assurés, nettoyer les tables, mettre le couvert et desservir (pour la partie self-service attendre que les plateaux soient déposés par les enfants dans les chariots pour desservir),
 - ✓ Participer au service des repas des plus jeunes et aider à la découpe des aliments
 - ✓ Adopter une attitude éducative auprès des enfants
- **Entretien des locaux et le matériel de la cantine scolaire**
 - ✓ Nettoyer la vaisselle et les ustensiles (prélavage manuel et passage en machine, l'essuyer en cas de besoin)
 - ✓ Ranger la vaisselle, le réfectoire.
 - ✓ Appliquer les procédures d'entretien précisées dans le plan de nettoyage et de désinfection (respect des règles HACCP)
 - ✓ Nettoyer les tables et les chaises (pieds et assise)
 - ✓ Attendre la fin du service (13h30) pour commencer le nettoyage
 - ✓ Laver les sols de la laverie et du réfectoire, passer le balai et la serpillère quotidiennement, et au moins une fois par semaine laver les vitres, plinthes, portes et murs (sous forme de roulement)
 - ✓ Jeter quotidiennement les restes alimentaires
 - ✓ Effectuer l'entretien du linge de travail (serpillères)

Profil recherché :

- Bonne condition physique
- Disponibilité ;
- Adaptabilité ;
- Autonomie :

Conditions et contraintes de travail :

- Travail sur le lieu de préparation et de distribution des repas (repas pris sur place correspondant à un avantage en nature déclaré comme tel auprès des services fiscaux)
- Rythme soutenu lors du moment des repas
- Station debout ; respect des règles d'hygiène et HACCP et port de vêtements appropriés

Les candidatures devront être adressées **au plus tard le 31 mars 2026** à :

Monsieur Maire de Roquebrune-sur-Argens
Rue Grande André Cabasse
83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Le Maire,
Jean CAYRON



Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Mme GEILLE, responsable du service éducation

Tél : 04 94 19 59 59 - Email : MGEILLE@mairie-roquebrune-argens.fr